

À propos de la fonction sémantique des adjectifs de relation

NURIA RODRÍGUEZ PEDREIRA
USC

1. INTRODUCTION

Le problème de l'ambiguïté fonctionnelle de l'adjectif de relation est une constante des ouvrages traditionnels et des chercheurs contemporains. Loin d'être résolues, les difficultés concernant la fonction sémantique des adjectifs qui nous occupent n'ont cessé de s'accroître. Aussi n'est-il pas rare de trouver parmi les linguistes actuels des observations visiblement controversées, telles que *Un substantif ou un adjectif, quand il s'adjoint à un premier nom recteur, ou bien le qualifie, ou bien le détermine* (Noailly, 1990: 189). Cette dernière déclare également que *L'adjectif épithète peut avoir deux rôles en français: soit de qualification, soit de complémentation* (Noailly, 1990: 207).

Bosredon affirme au sujet de l'adjectif relationnel (...) [il] attribue une propriété caractéristique ¹ à un objet de référence préalablement construit par l'énonciateur (Bosredon, 1988: 4). Et il ajoute (...) les Adj -R classent et les Adj -Q classent ou caractérisent (Bosredon, 1988: 4).

Non moins ambiguës sont les citations suivantes:

L'adjectif de relation ne qualifie pas le substantif auquel il s'applique, mais le spécialise (Gawelko, 1975: 315).

L'adjectif de relation aurait, en commun avec le Npr, cette faculté propre d'actualiser sans caractériser (...): il ne décrit pas, il aide au repérage de l'objet dont on veut parler (...) (Noailly, 1990: 190-191).

Ces adjectifs à l'état pur (...) n'expriment guère la qualité proprement dite d'un objet. Ils en indiquent plutôt le caractère particulier par la relation avec un autre objet (Kalik, 1967: 270).

¹ C'est nous qui soulignons.

Toutes ces observations indiquent qu'il y a un manque de cohésion sur l'adoption d'un critère sémantique satisfaisant, susceptible d'être appliqué à l'adjectif relationnel. Les linguistes apportent souvent des propos contradictoires en affirmant que les adjectifs relationnels sont pour certains aptes à *actualiser*, pour d'autres ils sont aptes à *déterminer*, certains affirment qu'ils servent à *définir* (Coates, 1971), alors que d'autres ne parlent au sujet de la fonction sémantique des adjectifs de relation que de fonction *classifiante*. Le problème est posé en ce qui concerne toutes ces notions linguistiques appliquées à l'adjectif.

Nous sommes pourtant d'avis que l'adjectif de relation détermine davantage qu'il ne qualifie le substantif auquel il se rapporte mais qu'il existe également dans cette détermination une part de qualification. C'est ce que nous allons tenter d'expliquer par la suite. Pour ce faire et afin d'enlever toute équivoque, une définition de la notion de *qualification* s'impose.

2. ÉLIMINATION DES CONCEPTS DE QUALIFICATION ET DE DÉTERMINATION APPLIQUÉS À L'ADJECTIF

Certains linguistes ont mis en doute la délimitation traditionnelle du concept de *qualification* et proposent de l'étendre d'une façon générale à tous les mots qui, exprimant un caractère du substantif virtuel, en réduisent l'extension en même temps qu'ils en augmentent l'intension. Pour nous, nous pensons qu'il est préférable de maintenir la description traditionnelle du concept de qualification, dans la mesure où nous avons la préention d'introduire une deuxième classe d'adjectifs (les relationnels) à côté des adjectifs qualificatifs.

Nous entendons par *qualification* ou *caractérisation* l'expression d'un caractère spécifique attaché à un être ou un objet quelconque, en insistant sur le fait que ce caractère comprend pour nous les traits positifs (notamment les qualités) aussi bien que les traits négatifs attribués normalement au substantif. En d'autres termes, nous entendons la notion de qualité dans le sens large, comprenant toute caractéristique de l'être ou de la chose. Cette description n'est pas loin de celle fournie par Brunot:

Caractériser, c'est noter les caractères, essentiels ou accessoires, naturels ou acquis, durables ou éphémères d'un être, d'une chose, d'un acte, d'une notion quelconque (Brunot, 1965: 577).

Caractérisation et *qualification* sont donc pour nous des termes équivalents. En revanche, nous entendons la fonction de *détermination* comme une spécification de l'adjectif au terme substantif, autrement dit, du membre déterminant au membre déterminé. Celle-ci se présente comme une fonction moins précisée sémantiquement, en ce sens que toute qualification implique en quelque sorte une spécification

du substantif. Le terme apparaît donc trop large², aussi optons-nous pour intégrer dans le champ fonctionnel de la *détermination* tous les adjectifs qui indiquent une modification de type restrictif, à l'aide de plusieurs opérations déterminatives, telles que: la *spécification*, l'*identification*, la *désignation* ou n'importe quelle autre fonction sémantique, ainsi que ceux qui expriment une *caractérisation*³ restrictive ou non restrictive.

Nous entendons la notion de détermination telle qu'elle est perçue par Lago dans la deuxième acception du terme, c'est-à-dire, dans le sens large, notamment lorsqu'il parle d'élargir le concept de détermination (...) à toutes les classes de mots et de catégories syntaxiques (adjectifs qualificatifs, propositions relatives, compléments déterminatifs, etc.) contribuant à l'identification des signifiés dans le discours réel, et par là, à la détermination de quelque chose (Lago, 1989: 61).

Résumant les observations relevées jusqu'ici, il semble que la limite entre les deux fonctions sémantiques de *qualification* et de *détermination* reste à première vue assez floue. C'est au moins ce qu'affirme Alarcos (1987) qui, tout en expliquant la distinction *qualification vs. détermination*, déclare:

Aunque en la sustancia del contenido podemos pensar en dos aspectos semánticos diferentes, desde el punto de vista gramatical resulta difícil establecer un límite entre ambos (Alarcos, 1987: 307)

En effet, il semblerait tout à fait légitime de reconsidérer cette prétendue frontière entre les fonctions déterminative et qualificative. À cet égard, nous indiquons combien la qualification impliquait en quelque sorte aussi une espèce de détermination. Par exemple, un adjectif comme *intelligent* ordinairement considéré qualificatif est également apte, selon nous, à déterminer le substantif auquel il s'applique, en opérant une classification de prime abord différente de celle des adjectifs relationnels. En effet, il s'agit d'une classification que l'on pourrait désigner comme non objective, étant donné le contenu sémique de l'adjectif *intelligent*. Il est clair que ce dernier apporte une caractérisation positive au terme auquel il se réfère (il est alors qualificatif) mais il peut sous certaines conditions remplir également une fonction de détermination, comme dans l'exemple *L'enfant intelligent était assis à ma droite, les autres enfants jouaient un peu plus loin*. L'adjectif indique que l'enfant en question est par rapport aux autres d'une intelligence extraordinaire, ce

² Les linguistes actuels ne se mettent pas d'accord sur la délimitation du concept de *détermination*. C'est ainsi que Noailly (1990: 172) affirme que le terme relève de la *complémentation* et de l'*identification*: *Quand il y a identification (...), le N2 visé est donné pour unique parmi tous les N1 possibles; quand, par contre, il n'y a que complémentation, l'objet peut n'être pas aussi exactement circonscrit (...)* (Noailly, 1990: 190-191). Noailly est d'avis que tout ce qui n'est pas *qualification* (selon elle *caractérisation descriptive*) est *détermination*. Un terme est *déterminé* lorsqu'il se trouve *actualisé* ou *désigné* par un deuxième terme, c'est-à-dire, lorsqu'il se trouve entièrement défini par l'ajout d'une référence concrète.

³ Toute caractérisation induit également pour nous une sorte de *détermination*, dans la mesure où l'adjectif qualificatif *spécifie* le substantif auquel il se rapporte, en attribuant à celui-ci un caractère de type descriptif. Aussi *qualifier* implique-t-il *préciser, spécifier*. Cette observation est d'ailleurs mentionnée par Sobejano dans son excellent ouvrage *El epíteto en la lírica española* (1970).

qui peut être considéré comme une sorte de détermination classifiante. Nous incluons donc dans la détermination au sens large les adjectifs dits *qualificatifs*⁴ ou *caractérisants*, c'est-à-dire, ceux qui exercent une fonction qualificative restrictive ou non restrictive et les adjectifs *classifiants*, autrement dit, ceux qui remplissent une *fonction proprement classificatoire*, à valeur distinctive⁵. C'est à ce dernier groupe qu'appartiennent, entre autres, les adjectifs relationnels dans la mesure où ils exercent fréquemment une fonction de classification, en sous-catégorisant la classe référentielle désignée par le substantif recteur.

En somme, tous les adjectifs (qualificatifs ou non qualificatifs) sont à regrouper dans le champ de la détermination, en ce qu'ils peuvent préciser ou modifier le terme auquel ils se rapportent, par le biais d'une attribution qualitative (positive ou négative) ou à travers une attribution non qualitative. Les premiers sont ordinairement appelés adjectifs *qualificatifs*, les seconds nous préférons les désigner, tout en conservant la nomenclature actuelle, comme adjectifs *classifiants*.

3. LE RÔLE CLASSIFIANT DES ADJECTIFS DE RELATION

Nous avons proposé, dans le chapitre précédent, de répartir les adjectifs en deux classes: les *qualificatifs*, c'est-à-dire, ceux qui attribuent une qualité positive ou négative au terme déterminé et les *classifiants*⁶, qui véhiculent une sous-catégorisation de la classe désignée par le substantif déterminé. Nous avons également insisté sur l'appartenance des adjectifs relationnels à cette dernière catégorie, dans la mesure où ils déterminent le nom tête par le biais d'une assignation non qualitative, dont nous parlerons un peu plus loin.

Pour reprendre brièvement ce qui a été mentionné ci-dessus, nous dirons que les adjectifs de relation sont en premier lieu déterminatifs dans le sens large que ce concept entraîne, parce qu'ils spécifient, ils spécialisent, ils définissent le substantif régent, ce qui relève du domaine de la détermination. Notre point de vue est, à ce propos, proche de celui de Sobejano:

⁴ Nous entendons par là les adjectifs ordinaires et les adjectifs de relation qui expriment une attribution qualitative.

⁵ Nous dénomons adjectifs classifiants tous ceux qui opèrent une sous-catégorisation de la classe représentée par le substantif recteur, dans des syntagmes du type N+AR (nom et adjectif relationnel), de sorte que ces structures mettent en relief un sous-type de N, communément établi. Ces constructions répondent à une formule approximative, telle que *N+AR être un type de N*. Il en est ainsi du syntagme *élections cantonales*, dont la glose *les élections cantonales sont un type d'élections* justifie notre observation.

⁶ Les adjectifs classifiants débordent largement le domaine des adjectifs relationnels. La preuve en est que certains adjectifs qualificatifs traditionnels se comportent comme des adjectifs classifiants, lorsqu'ils se trouvent insérés dans un contexte approprié, comme c'est le cas dans les syntagmes *pomme rouge* ou *pomme verte*, dont les adjectifs désignent deux types de pommes. La sous-catégorisation opérée coïncide, ici, avec la caractérisation descriptive de l'élément déterminé, de sorte qu'une pomme verte est un type de pomme qui est verte et qu'une pomme rouge désigne un type de pomme dont la couleur est rouge. Or, le caractère descriptif n'est dans le cas présent qu'un moyen d'opérer la sous-classification de la catégorie représentée par le substantif tête du syntagme, ce qui relève au deuxième plan la finalité proprement descriptive.

(...) el territorio semántico del adjetivo está dividido en dos grandes compartimientos: uno ocupado por aquellos adjetivos que expresan la cantidad como tal (...) y la relación en sus múltiples aspectos (tiempo, lugar, pertenencia, origen, materia, aspecto, etc.) y que es a todos estos adjetivos —y no simplemente a los pronominales, numerales y adverbiales— a los que damos el título general de determinativos por el solo hecho de no cualificar al sustantivo, sino cuantificarlo, completarlo, precisarlo, ponerlo en relación; y otro ocupado por aquellos adjetivos, morfológicamente simples y derivados, que expresan la cualidad, simple o compleja, propia o figurada, pero siempre como cualidad (...) (Sobejano, 1970: 94-95).

Deuxièmement, nous sommes d'avis que les adjectifs relationnels déterminent surtout à travers la fonction de classification, ce qui les transforme en adjectifs classifiants par excellence. C'est également l'opinion de Riegel (1985), Bosredon (1988) et Maurel (1993) entre autres, qui confirment la fonction de classification attribuée à l'adjectif relationnel. Notons quand même que certains adjectifs qualificatifs peuvent dans certains contextes devenir classifiants, notamment quelques adjectifs de couleur, qui sont aptes à introduire une attribution de type non qualitatif, comme dans les exemples *carte bleue*, *carte grise*, *carte orange* (cf. note 6). À l'inverse, certains adjectifs relationnels ont dans des contextes précis une fonction *qualifiante* ou *caractérisante*. Il en est ainsi de *cadeau royal* où l'adjectif attribue une qualité de toute évidence positive au substantif déterminé.

Il est clair cependant qu'en dehors des cas où l'adjectif de relation détermine en assignant une qualité au terme déterminé, il exerce le plus souvent une fonction de classification, comme dans les exemples *énergie nucléaire*, *hernie hiatale*, *cancer digestif*, *centrale thermique*, qui entrent dans une opposition binaire ou multiple, telle que: *énergie solaire*, *hernie inguinale*, *cancer lymphatique*, *centrale nucléaire/hydroélectrique*.

Bartos signale à son tour que l'adjectif relationnel marque par rapport à l'adjectif qualificatif une *attribution relationnelle*, alors que l'adjectif qualificatif n'exprimerait, selon lui, qu'une *attribution inhérente*⁷. C'est ainsi qu'il se manifeste:

La *atribución relacional*, por el contrario, añade al sustantivo una señal que viene del exterior no siendo parte inherente o integrante del sustantivo determinado (Bartos, 1973: 122).

Ce qui revient à dire qu'il confirme visiblement la présence de l'attribution non qualitative que nous avons assignée à l'adjectif relationnel.

Les grammaires récentes sont plus ou moins de cet avis lorsqu'elles nient à l'adjectif relationnel la possibilité de qualifier. Ces ouvrages n'accordent en réalité à l'adjectif relationnel qu'un simple pouvoir de *spécification* (Moignet, 1981) par le biais d'une détermination non qualitative. Certains ouvrages s'accordent même pour parler d'*identification* (Béchade, 1986), bien que l'on suggère parfois l'exis-

⁷ Termes que nous avons traduits au français. Bartos parle d'une *atribución relacional* et d'une *atribución inherente*.

tence d'une certaine notion qualifiante. D'autres linguistes partagent visiblement la même opinion, en affirmant de façon tranchante que l'adjectif de relation n'exprime pas une qualité, autrement dit, il ne serait pas apte à qualifier mais se limiterait à déterminer le terme auquel il se réfère, tout en le spécialisant au moyen d'une assignation relationnelle, non descriptive: Gawelko (1975), Tamba-Mecz (1980), Noailly (1990). À ce propos, quelques précisions s'imposent.

Il n'est pas rare de trouver parmi les linguistes actuels des affirmations qui identifient l'adjectif relationnel à la fonction spécifiante ou identifiante, c'est-à-dire, au rôle de *spécification* ou d'*identification* du substantif. Il en est ainsi de Noailly (1990) qui signale au sujet de l'adjectif relationnel qu'il peut *actualiser*, *désigner* et parfois même *identifier* le substantif recteur. Il ne faut pourtant pas confondre l'actualisation dont parle Noailly avec l'actualisation que nous connaissons à travers la nomenclature officielle, c'est-à-dire, le procédé grammatical qui permet le passage du plan de la langue au plan du discours. Le terme étant équivoque, il ne convient pas de l'appliquer à l'adjectif de relation. Noailly entend qu'un terme est *actualisé* lorsqu'il est défini par l'apport d'un élément référentiel, ce qui implique que son concept présente en gros les mêmes caractéristiques que le concept même d'actualisation, autrement dit, la possibilité d'identifier un être ou un objet parmi un ensemble d'êtres ou d'objets de même nature. C'est pourquoi, nous pensons que le vocable n'est ni adéquat ni suffisant pour aboutir à une délimitation sémantique satisfaisante de l'adjectif qui nous occupe actuellement, dans la mesure où le concept d'*actualisation* renferme des procédés de même valeur et se présente donc trop large.

Dans la mesure où nous nous permettons un élargissement du champ de la détermination, nous pouvons affirmer que les adjectifs déterminent en général de deux façons différentes:

- 1) à travers une assignation qualitative où nous incluons les adjectifs *qualificatifs*.
- 2) au moyen d'une attribution non qualitative, exprimée par les adjectifs *relationnels* ou adjectifs que nous avons appelés, à grands traits, *classifiants*.

3.1. Caractéristiques de l'attribution non qualitative

L'assignation non qualitative présente des réalisations diverses, soit par le biais:

- (a) d'une sous-catégorisation: *enseignement professionnel*
- (b) d'une appellation: *carte postale*
- (c) d'une spécialisation: *vésicule biliaire*
- (d) d'une spécification: *esprit monarchique*

En outre, l'assignation non qualitative peut être de nature différente en fonction des caractéristiques sémantiques propres à chaque adjectif de relation:

- (1) attribution temporelle: *sorties nocturnes*
- (2) attribution locative: *tournée mondiale*
- (3) attribution possessive: *l'hymne hongrois*
- (4) attribution relationnelle: *l'autorité parentale*

Un groupe extrêmement vaste d'adjectifs relationnels marque essentiellement une *sous-catégorisation* (a) qui résulte de ce que l'adjectif répond à (...) un *principe de classement utile et raisonnable* (L. Carlsson, 1966: 68).

La structure *nom + adjectif relationnel* (NAr) indique une sous-espèce du nom (N), autrement dit, elle pose l'existence à l'intérieur de la classe représentée par N, d'une sous-classe entièrement définie par le syntagme dont il est question. Cette valeur de sous-catégorisation mérite que l'on applique à l'adjectif de relation l'étiquette d'adjectif classifiant par excellence, en dépit de ses autres valeurs qui, bien qu'elles soient moins fréquentes, celles-ci ne réduisent qu'à moitié l'essence sous-catégorisante propre à l'adjectif relationnel⁸.

Les cas de *spécification* (d) présentent des substantifs qui *ont une compréhension si insignifiante et, partant, une extension si vaste, qu'ils peuvent difficilement constituer le départ d'une souscatégorisation* (Forsgren, 1978: 58). Cette affirmation n'implique pas cependant qu'on exclue toute valeur sous-catégorisante (si modeste soit-elle) dans ce type d'exemples, mais celle-ci est nettement moins perceptible que dans les cas précédents.

Malgré le caractère imprécis du substantif tête dans ce type de constructions, il semblait à première vue préférable d'inclure ce groupe dans la catégorie de la *sous-catégorisation*. Nous l'avons néanmoins isolé en raison d'une question fondamentale. Le type (d) s'assimile à la *complémentation* décrite par Noailly (Cf. note 2) où le substantif n'est pas aussi bien précisé que dans la fonction d'*identification*. Quand il y a *identification* (b) (Cf. note 2) on définit l'espèce, on établit une classification, on précise le terme substantif si étroitement qu'on aboutit à une *appellation*. Il s'agit des cas où une perte d'autonomie syntaxique et sémantique des unités rapprochées favorise la création de groupes unitaires à cohésion forte, souvent considérés comme des *composés sémantiques* (vid. Wennerberg, 1973: 14, et Bally, 1950: 96-97).

⁸ Il convient de signaler qu'il existe des cas où la sous-catégorisation ne répond à aucune forme de classement, comme dans les exemples cités par Forsgren (1978: 58): *le gouvernement français, la maison présidentielle, le motif industriel*, etc. Ces constructions ne sont susceptibles d'indiquer aucune sous-espèce de la classe représentée par le substantif tête. Le *motif industriel* n'est pas un type de motif, pas plus que le *gouvernement français* ne désigne un type de gouvernement (sauf, évidemment, si l'énoncé entraîne une identification immédiate à un modèle, régime ou non, ou à une forme politique connue).

En revanche, des énoncés tels que *gouvernement démocratique, élections cantonales, enseignement universitaire*, dénoteraient, eux, une sous-espèce de la classe originaire.

Compte tenu de cela, nous ne pouvons pas identifier les exemples de Forsgren à une sous-catégorisation stricte, malgré la restriction opérée par l'élément déterminant. La raison en est que la sous-catégorisation opérée par l'adjectif aboutit, pour nous, à une classification de la catégorie représentée par le nom déterminé, de telle sorte que le syntagme NAr fait partie d'un paradigme ouvert, multiple ou binaire. C'est ce que nous appelons la *sous-catégorisation stricte* et c'est notamment à celle-ci que nous faisons référence lorsque nous abrégons en employant le seul terme de sous-catégorisation.

Le type (c) concerne le langage technique et répond, entre autres choses, au besoin des hommes de poursuivre leurs recherches dans le monde de la science, ce qui crée un langage spécialisé en accord avec le progrès scientifique. Il va sans dire que ces deux derniers groupes appartiennent aussi à la grande catégorie de la *sous-catégorisation*.

Quant à la nature des attributions, signalons brièvement que le type (4) concerne les rapports à *relations* diverses, c'est-à-dire, les rapports qui n'appartiennent à aucun des groupes précédents, en raison de ce que les unités du syntagme peuvent entrer dans les rapports les plus vagues et les plus divers.

4. EN GUISE DE CONCLUSION

En vue de tout ce qui a été dit, il s'ensuit qu'à la question de savoir si les adjectifs relationnels *qualifient* ou *déterminent*, *spécifient* ou *identifient*, indiquent une qualité ou définissent une espèce, nous ne saurions fournir une réponse définitive et concluante. Or, nous pouvons au moins affirmer que les adjectifs de relation déterminent dans tous les cas. Certains le font à travers une caractérisation qualitative, dans une situation contextuelle précise⁹ (ils s'assimilent alors aux adjectifs qualificatifs ordinaires, en raison de leur comportement sémantique), alors que la majorité d'entre eux marquent en général une attribution non qualitative de diverse nature, fonction exercée par les adjectifs classifiants.

Les moyens dont ils disposent pour concrétiser l'opération de sous-catégorisation sont l'*identification* ou l'*appellation*, la *spécification*, la *classification* et la *spécialisation*, valeurs ou fonctions appartenant à la notion sémantique plus générique de *détermination*. Reste à savoir néanmoins si l'assignation qualitative transforme les adjectifs relationnels en adjectifs qualificatifs purs, comme l'affirment un grand nombre de chercheurs qui se sont occupés du sujet, ou si elle continue au contraire de faire partie d'une caractérisation sémantique supplémentaire de l'adjectif de relation. Le débat n'est pas encore résolu aujourd'hui et nombreux sont les linguistes qui cherchent à trouver une solution définitive à ce problème.

Pour nous, nous pensons qu'il s'agit d'un même signifiant représentant deux concepts différents variables en fonction de la situation contextuelle qui entoure le signe linguistique. Ce sont d'ailleurs le contexte et la nature sémantique de l'adjectif qui favorisent la tendance de celui-ci vers l'une ou l'autre interprétation, de façon que les deux types d'attributions ne correspondent en réalité qu'à deux comporte-

⁹ Cas où les adjectifs relationnels ont le même comportement sémantique que les adjectifs qualificatifs ordinaires: *opéra populaire*, *port royal*, *noir tropical*, *stage infernal*, etc. Tous ces exemples montrent que l'attribution exercée par l'adjectif au substantif déterminé est visiblement de type qualificatif. En ce sens, nous pouvons remplacer certains des adjectifs en question par des expressions équivalentes, par exemple *un opéra populaire* sera plus souvent interprété comme 'un opéra à succès' non pas comme 'un opéra du peuple'. Un *port royal* désigne un 'port majestueux', de même que *stage infernal* est l'équivalent de 'stage pénible, insupportable', exemples où une qualité au sens large est assignée au référent substantival.

ments différents d'un même lexème, autrement dit, à deux fonctions sémantiques différentes. Nous laissons pourtant la question ouverte en espérant que les débats futurs pourront aller au fond du sujet.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALARCOS LLORACH, E. (1987): *Estudios de gramática funcional del español*. 3.^a reimpresión de la 3.^a ed., Madrid: Gredos.
- BALLY, Ch. (1950): *Linguistique générale et linguistique française*. Troisième éd. conforme à la deuxième. Berne: Francke.
- BARTOS, L. (1973): «Consideraciones en torno al adjetivo atributivo en el español actual», *Romanica Wratislaviensia*, 9, pp. 111-139.
- BÉCHADE, H. D. (1986): *Syntaxe du français moderne et contemporain*. Paris: PUF.
- BOSQUE, I. (1993): «Sobre las diferencias entre los adjetivos relacionales y los calificativos», *Revista Argentina de Lingüística*, 9/1-2, pp. 9-48.
- BOSREDON, A. (1988): «Un adjectif de trop: l'adjectif de relation», *L'information grammaticale*, 37, pp. 3-7.
- BRUNOT, F. (1965): *La pensée et la langue. Méthode, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*. Troisième éd. revue. Paris: Masson.
- CARLSSON, L. (1966): *Le degré de cohésion des groupes subst.+ de + subst. en français contemporain. Étudié d'après la place accordée à l'adjectif épithète. Avec examen comparatif des groupes correspondants de l'italien et de l'espagnol*. Acta Universitatis Upsaliensis. Uppsala: Studia Romanica Upsaliensia.
- COATES, J. (1971): «Denominal adjectives: a study in syntactic relationships between modifier and head», *Lingua*, 27, pp. 160-169.
- FORSQREN, M. (1978): *La place de l'adjectif épithète en français contemporain. Étude quantitative et sémantique*. Uppsala: Almqvist & Wiksell.
- GAWELKO, M. (1975): «Sur la classification sémantique des adjectifs suffixés», *Lingua*, 36/4, pp. 307-323.
- KALIK, A. (1967): «L'expression des rapports de déterminé à déterminant /adjectifs de relation/», *Le Français Moderne*, 35, pp. 270-285.
- LAGO, J. (1989): «Le rôle du contexte dans l'expression de la généricité et de la spécificité», *Modèles linguistiques*, 11/2, pp. 59-72.
- MAUREL, J. P. (1993): «Des adjectifs de relation en latin», *L'information grammaticale*, 58, pp. 23-26.
- MOIGNET, G. (1981): *Systematique de la langue française*. Paris: Klincksieck.
- NOAILLY, M. (1990): *Le substantif épithète*. Paris: PUF.
- RIEGEL, M. (1985): *L'adjectif attribut*. Paris: PUF.
- SOBEJANO, G. (1970): *El epíteto en la lírica española*. 2^a ed. revisada, Madrid: Gredos.
- TAMBA-MECZ, I. (1980): «Sur quelques propriétés de l'adjectif de relation», *Travaux de linguistique et de littérature*, 18/1, pp. 119-132.
- WENNERBERG, B. (1973): *Étude sur les groupes subst. + adj. + adj.* Mémoire dactylographié, Uppsala.